

Direction des affaires culturelles

2021 DAC 29 Subvention (37.500 euros) et convention avec l'association circusnext

**PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS**

Dans le cadre de la politique de soutien aux lieux de création et de diffusion du spectacle vivant, je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre aide à l'association circusnext, qui œuvre en faveur des écritures contemporaines, singulières et émergentes dans les arts du cirque.

L'association « Jeunes Talents Cirque Europe », créée en janvier 2007, est devenue en 2019 « circusnext », du nom de ses dispositifs et du label qu'elle a déposé pour le réseau européen de cirque contemporain qu'elle coordonne. Née de l'initiative du Ministère de la Culture en 2001 dans le cadre de l'Année des arts du cirque, l'association a ensuite pérennisé ses activités à l'échelle européenne.

L'association est présidée par Jean-Christophe Bonneau et dirigée par Cécile Provôt depuis 2012. Grâce à la poursuite du soutien de la Commission Européenne avec l'obtention en 2017 d'une subvention sur le programme *Europe Créative* (renouvellement en 2022), circusnext développe son travail de porteur de réseau du cirque contemporain en Europe fédérant des membres partenaires toujours plus nombreux. Avec le processus CircusNext PLATFoRM, circusnext permet le repérage de l'émergence et de la singularité circassienne et assure un accompagnement dans la démarche d'écriture. Avec l'obtention d'une subvention Erasmus+, l'association a lancé en 2019 le dispositif CircusNext+ qui permet de renforcer l'accompagnement des artistes dans leur processus de création mais aussi dans leur capacité à porter leur projet.

L'association est lauréate de l'appel à projet lancé en 2019 pour l'occupation de la Ferme Montsouris dans le 14^e arrondissement. Son installation au sein de ce nouvel équipement culturel et citoyen modifiera substantiellement son fonctionnement en gardant l'essence de son objet social et son cœur d'activités, et lui permettra de conforter son inscription dans le réseau culturel parisien tout en faisant rayonner le lieu à l'échelle européenne. Elle bénéficie d'une convention d'occupation du domaine public (CODP) d'une durée de cinq années qui débute à la date de la remise des clés prévue à l'été 2021 en vue d'une ouverture, après divers aménagements, à la rentrée prochaine.

Dans le contexte exceptionnel de l'épidémie de covid-19 et à la suite des mesures gouvernementales prises pour la gestion de cette crise sanitaire, la structure se retrouve dans l'obligation de revoir sa programmation des sélections, résidences et diffusion des compagnies accompagnées dans le cadre de ses dispositifs.

De même, la structure est soumise aux ajustements de calendrier concernant son installation à la Ferme Montsouris. La structure est donc invitée à ajuster son budget prévisionnel 2021 régulièrement pour tenir compte des annonces gouvernementales et des avancées du chantier du site qui l'accueillera. Un budget réalisé 2021, qui sera remis au début de l'année 2022, permettra de connaître les ajustements des dépenses et des recettes réelles.

Je vous propose de fixer à 37.500 euros le montant de la subvention 2021 accordée à l'association circusnext et de m'autoriser à signer la convention financière avec cette association, annexée au présent projet.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris